

L'adaptation des cliniques au « nouveau normal »



eRéclamations



Alors que les professionnels de soins de la santé se préparent à rouvrir leurs cliniques, ils doivent prendre en compte de nombreux éléments pour un retour au travail optimal.

La couverture par les régimes privés se poursuit

Malgré le contexte incertain, la plupart des employeurs canadiens maintiennent leur couverture habituelle, et certains d'entre eux ont élargi les avantages sociaux dans le domaine des soins de santé durant la pandémie.¹

77 %

des employeurs ont maintenu la couverture de leurs employés mis à pied.²



40 %

des employeurs incluent maintenant certains soins de santé virtuels dans leur offre – un pourcentage en hausse par rapport à 18 % depuis le début de 2020.¹

Les patients sont prudents

Le retour à la normale s'effectuera très lentement pour les visites en personne. Les Canadiens se montrent peu intéressés par cette modalité de traitement³ :

Physiothérapie

34 %



Chiropratique

29 %



Massothérapie

28 %



Intérêt des patients pour des traitements en personne (mai 2020)



Le passage aux soins virtuels

Les soins virtuels incluent notamment les conversations par téléphone, par vidéo, par courriel ou par message texte avec les patients. Les Canadiens sont prêts à les adopter !



33 %

des employés canadiens auraient recours aux soins virtuels s'ils leur étaient offerts.⁴



25 %

sont intéressés par la physiothérapie virtuelle.³



20 %

sont intéressés par la chiropratique virtuelle.

Élargir sa clientèle

Cette période est une excellente occasion de chercher d'autres façons de rationaliser vos méthodes et d'élargir votre clientèle. Nombreux sont les professionnels de soins de santé qui se tournent vers eRéclamations, un service gratuit de facturation directe qui vous permet de soumettre directement aux assureurs les demandes de règlement des traitements virtuels ou en personne au nom de vos patients.



60 000

fournisseurs de soins de santé utilisent eRéclamations.⁵



90 %

des utilisateurs recommanderaient ce service à leurs pairs.⁶



85 %

des Canadiens bénéficiant d'une assurance privée sont couverts par eRéclamations.⁶



50 %

des Canadiens bénéficiant d'une assurance privée envisageraient de changer de fournisseur de soins pour profiter du service eRéclamations.⁶

L'adoption de nouveaux outils de gestion de vos activités professionnelles jouera un rôle clé dans leur retour à la normale. L'offre de soins virtuels et la rationalisation de votre facturation ne sont que deux moyens parmi d'autres mis à votre disposition pour redémarrer vos affaires.

Pour en savoir davantage sur ce que nous pouvons faire pour vous aider à récupérer et à reconstruire.

telussante.com/eReclamations2020